Elections Législatives des 5 et 12 JUIN 1988


Christian GOBARDHAN

Electeurs,

Electrices

de la deuxième circonscription.

Le Président de la République a dissout l'Assemblée Nationale, conformément à l'Article 12 de la Constitution, afin de mettre en place une nouvelle majorité parlementaire.

Les 5 et 12 Juin, vous aurez donc à vous rendre aux urnes pour désigner celui qui devra vous représenter à l'Assemblée Nationale.

Ce choix doit se faire en toute dignité, en toute indépendance.

La Guadeloupe réclame, aujourd'hui, une politique nouvelle qui vise à placer l'intérêt général du pays au-dessus des intérêts partisans. Pour y parvenir, il nous faut avoir une nouvelle conception de la politique et faire preuve de fidélité au progrès économique et social.

L'expérience prouve que, jusqu'à ce jour , nous assistons entre nos représentants à des querelles idéologiques qui ont donné naissance à un vocabulaire émotionnel, incompatible avec l'étude objective des faits économiques et sociaux et la recherche d'une solution satisfaisante pour les intérêts vitaux de notre pays.

Le clivage << Droite-Gauche >> doit être dépassé pour se pencher résolument vers la défense des intérêts permanents de nos compatriotes.

Ceux qui détiennent des responsabilités politiques ne doivent plus trouver des électeurs pour excuser les erreurs qu'ils ont commises ou qu'ils commettent, sans se soucier du peuple.

Certes, notre pays traverse depuis des années :

* une crise grave au niveau de l'emploi, et en particulier de l'emploi des jeunes. Une formation accrue, dans tous les secteurs d'activités, s'avère indispensable pour faciliter leur insertion dans la vie professionnelle.
* Nos usines sucrières sont dans un état de vétusté avancé et des difficultés de tous ordres en découlent. Un véritable plan de modernisation et de restructuration doit être envisagé, notamment à Beauport.
* L'industrie touristique ne remplit pas pleinement sa mission. Un tourisme social, à la portée de tous, doit être développé conformément aux moeurs et coutumes du pays et répondant aux besoins des populations.
* La pêche demeure un secteur d'activité non encouragé efficacement. Un effort sérieux de modernisation et de promotion de la pêche doit être consenti.

* Nos Commerçants, nos Artisans sont assujettis à l'orthodoxie fiscale. Des mesures particulières d'allègement des charges leur permettront de faire face à la concurrence.

* Notre Agriculture accuse un retard structurel. Nos cultures traditionnelles de base (la canne et la banane) doivent être maintenues et encouragées. Un prix convenable de la tonne de canne doit être garanti. La diversification des autres cultures est une nécessité absolue si nous voulons parvenir à l'auto-suffisance alimentaire.

* L'Enseignement Français connait de graves difficultés. Une véritable révolution dans ce domaine doit être envisagée afin de redonner confiance aux jeunes.

- Sur le plan politique, les réformes nécessaires doivent se réaliser par l'application intégrale de l'article 73 de la constitution parce que cet article respecte notre qualité de Département Français, tout en ouvrant la possibilité d'une organisation administrative et Régionale fondée sur la décentralisation et la déconcentration des pouvoirs et garantit aux populations, à tous les échelons, une plus grande participation à la gestion des Affaires qui les concernent.

Face à cet ensemble de données, il importe que les Electeurs de la deuxième circonscription fassent preuve de lucidité en choisissant un Député dynamique, clairvoyant et compétent.

Votre choix est de dire <<Oui>> au Renouveau,<<Oui>> au changement.

Votre choix est de couper court avec le passé en votant pour

GOBARDHAN et RECHAL

Voter GOBARDHAN et RECHAL, c'est voter :

- contre le chômage ;
- contre la vie chère ;
- contre les inégalités.

Voter GOBARDHAN et RECHAL, c'est voter :

- pour le maintien de la Guadeloupe dans l'Ensemble National Français ;
- pour le redémarrage économique ;
- pour le respect de nos libertés ;
- pour la Responsabilité et la dignité de l'homme Guadeloupéen ;
- pour le dialogue entre les Guadeloupéens.

Dimanche 5 Juin, vous voterez et vous ferez voter pour :

Christian GOBARDHAN
et son Suppléant
Michelle RECHAL.